

Questions internationales

Entretiens
avec Michel Duclos et Robert Frank

Pakistan : une situation politique tendue
Les Balkans à l'heure de la guerre en Ukraine
La France et la Francophonie

La France dans le monde

SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE
20 ANS

Sommaire

Dossier

La France dans le monde

4 Ouverture – Déclin ou métamorphose

Serge Sur

Forces et faiblesses

14 Démographie et flux migratoires : la France en déni et au défi

Pierre Buhler

24 La V^e République : durable mais contestée

Céleste Sciotot

30 La France : une puissance militaire à l'heure des choix

Olivier Schmitt

40 La France : une puissance économique en tension

Céline Antonin

47 La France dans la course à l'innovation et à la puissance technologique

Éric Perrin

59 Dépendance et vulnérabilité énergétiques

Jacques Percebois

La France, acteur international

68 La diplomatie française : une posture en difficulté

Frédéric Charillon

76 La France en quête d'adaptation dans une spirale de tensions croissantes

Entretien avec Michel Duclos

80 La France et le Conseil de sécurité des Nations Unies

Jean-Marc de La Sablière

88 La France et l'Union européenne : maximiser l'intérêt national

Christian Lequesne

100 Les habits neufs du rayonnement français

Laurent Martin

111 Paris, ville mondiale

Vladimir Pawlotsky

La France vue d'ailleurs

- 122** **Vue des États-Unis : la France en quête d'un nouveau moment d'équilibre**
Philip Nord
- 131** **La France vue de Chine : de l'admiration au pragmatisme**
Marianne Bastid-Bruguière
- 140** **La France vue à travers le kaléidoscope britannique**
Laura Carter
- 148** **La France vue d'outre-Rhin : un regard inquiet**
Hans Stark
- 155** **La France vue de Russie : la défiance née de la guerre en Ukraine**
Lenny Smirnova
- 162** **La France vue par un historien : une position originale et enviable dans le monde**
Entretien avec Robert Frank
- Et les contributions de**
Vincent Vicard (p. 55) et
Philippe Duhamel (p. 96)

Questions européennes

- 172** **L'intégration européenne des Balkans à l'heure de la guerre en Ukraine**
Henry Zipper de Fabiani

Regards sur le monde

- 181** **Pakistan : une situation politique préoccupante**
Nathalène Reynolds
- 190** **La France et la Francophonie : une dynamique complexe**
Christine Desouches

Histoires de Questions internationales

- 196** **La France et la construction européenne (1951-1992)**
Laurent Warlouzet

Abstracts Listes des cartes et encadrés

- 204 et 207**

La France : une puissance économique en tension

Céline Antonin

est docteur en sciences économiques, économiste senior à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), enseignante à Sciences Po Paris et à l'université Paris Panthéon-Sorbonne, chercheuse associée au Collège de France.

Occupant désormais la 9^e place en termes de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après le classement 2021 de la Banque mondiale, la France dispose encore des principaux attributs d'une puissance économique en matière de ressources, de capital physique et humain ou d'organisation de l'appareil productif. Cependant, elle apparaît comme une puissance en déclin et souffre depuis vingt ans d'une perte de compétitivité, liée notamment à la désindustrialisation, à la perte de souveraineté économique, et à un retard préoccupant en matière d'éducation et de recherche et développement.

« La faiblesse de notre balance commerciale est la faiblesse de notre économie », déclarait le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, au début de janvier 2022, considérant que « la puissance d'une nation se mesure par le commerce extérieur ». En 2022, le déficit commercial de la France sur les biens a atteint le record historique de 164 milliards d'euros, lesté par l'envolée des prix de l'énergie importée.

La notion de puissance économique est complexe, car multidimensionnelle. Elle repose essentiellement sur les notions de compétitivité de l'économie et sur l'attractivité du territoire. La compétitivité est la capacité des entreprises d'un pays à exporter leurs produits et/ou à les vendre sur le marché intérieur.

On distingue deux types de compétitivité : la compétitivité prix, qui désigne la capacité à conquérir des parts de marché en raison d'un niveau de prix plus faible que celui des concurrents, et la compétitivité hors prix, qui est

la capacité à conquérir des parts de marché grâce à la qualité des produits, le contenu en innovation, le design ou l'image de marque. D'après le Forum économique mondial, la France se classe au 15^e rang mondial (sur 141 pays) pour l'indice global de compétitivité¹.

Au-delà de la balance courante, il existe moult indicateurs économiques qui permettent de dresser la photographie des forces et faiblesses de la France, comme le nombre de brevets déposés, le nombre d'entreprises multinationales... La mesure la plus globale de la puissance économique est le niveau des richesses produites, à savoir le PIB. Divisé par le nombre d'habitants, le PIB indique le niveau de vie de la population,

¹ L'indice composite de compétitivité mondiale évalue l'ensemble des facteurs déterminant le niveau de productivité d'une économie, autour de 12 principaux facteurs de productivité qui sont équivalents. Ces piliers recouvrent notamment les institutions, les infrastructures, l'éducation et les compétences, la santé, l'éducation, le dynamisme des entreprises, l'innovation...



donc son pouvoir d'achat et ses conditions de vie, mais aussi la productivité du travail, donc la qualification moyenne de la population active ou ses capacités d'innovation.

Occupant désormais la 9^e place en termes de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après le classement 2021 de la Banque mondiale, la France a perdu deux places par rapport au classement de 2000. En termes de PIB par habitant PPA en dollars constants, elle occupe désormais le 25^e rang mondial, derrière plusieurs pays européens, notamment le Danemark (15^e) ou l'Allemagne (19^e).

La France dispose traditionnellement des principaux attributs d'une puissance économique. Cependant, un certain déclin est perceptible. La France enregistre en effet depuis vingt ans une perte de compétitivité, surtout hors prix, qui montre que la puissance française tend à s'éroder face à l'émergence de nouveaux acteurs.

↑ La culture de lin (ici en Normandie) bénéficie de la demande croissante en fibres textiles naturelles. Si 80 % de la culture mondiale du lin s'étend le long d'une bande côtière s'étirant des Pays-Bas au nord-ouest de la France, sa transformation a longtemps été l'apanage des pays asiatiques. Depuis quelques années, on assiste toutefois à une réindustrialisation de la filière en France. © Jean-François Monier / AFP

Les attributs traditionnels d'une puissance économique

À partir du mode de calcul du PIB, on peut avancer que les attributs du pouvoir économique sont associés à deux grandes composantes. La première recouvre les facteurs de production : capital physique (machines, infrastructures), capital humain (force de travail, éducation), ressources naturelles (énergie, agriculture, minéraux). La seconde composante est la productivité globale des facteurs,

La France vue par un historien : une position originale et enviable dans le monde

Entretien avec...

Robert Frank

Professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Questions internationales – Pouvez-vous identifier des axes permanents de la politique extérieure de la France depuis le XVI^e siècle ?

Robert Frank – J'en identifie cinq : la sécurité, la puissance et ses diverses déclinaisons, l'influence culturelle, l'Europe, le monde.

Le souci de la **sécurité**, voilà sans doute l'axe le plus ancien de la politique extérieure de la France. Mais il faut remonter au XV^e siècle, à la guerre de Cent Ans (1337-1453) et à la longue occupation anglaise qui constitue le traumatisme fondateur pour un pays que l'on personifie dès lors de plus en plus sous le nom de « France ». La nouveauté, à ce moment particulier de l'histoire, c'est qu'elle commence à s'identifier dans une certaine unité organique et doit être défendue comme telle : « la France », sous l'autorité du roi qui, précisément, à la faveur de cette guerre contre l'Anglais, finit non sans mal à imposer sa volonté sur les grands féodaux. Ce début de conscience nationale – évidemment très différente de celle qui se développe plus tard – et de construction de l'État est lié à cette occupation étrangère. Les médiévistes considèrent que la grave défaite d'Azincourt, en 1415, a joué un rôle important dans ce processus de « conscientisation »¹.

La menace qui pèse sur la sécurité est constante à travers les siècles et la Révolution française change la donne. Lorsque les troupes étrangères envahissent le territoire en 1792, l'Assemblée législative proclame « la Patrie en danger » : c'est désormais la nation à notre sens moderne du terme qui a la charge de la défense du pays, la nation en armes, la nation qui incarne dorénavant la souveraineté politique. Lors des invasions ultérieures, la référence à 1792 est courante : en 1814-1815, en 1870-1871, en 1914-1918 et dans les rangs de la Résistance en 1940-1944.

Pour assurer cette sécurité, la France a utilisé divers moyens : ou bien seule, en comptant sur ses propres forces, mais cela ne lui a pas toujours réussi (1814-1815, 1870-1871) ; ou bien en contractant des alliances, ce qui n'a pas suffi en 1940, mais qui a eu son efficacité en 1914-1918, en 1944-1945, et depuis 1949 avec le traité de l'Atlantique Nord ; ou bien en plaçant ses espoirs dans un système de sécurité collective, bien aléatoire – la Société des Nations

¹ Philippe Contamine, *Azincourt*, Julliard, Paris, 1964, collection « Archives », réédition Gallimard, collection « Folio Histoire », 2013 ; Valérie Toureille, *Le Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, Albin Michel, Paris, 2015.



↑ Deux cents ans après Waterloo, des commémorations grandioses ont été organisées le 18 juin 2015. Ici l'avocat parisien Frank Samson, sosie « officiel » de Napoléon, avec Nigel Farage, leader du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) et défenseur du Brexit, au milieu des 5 000 figurants reconstituant la bataille qui scella le sort de l'Empire.

© Emmanuel Dunand / AFP

puis l'Organisation des Nations Unies – ; ou en tablant sur un système national de dissuasion nucléaire, ce qui n'est pas incompatible avec le fait de compter des alliés sûrs.

La recherche ou le maintien de la **puissance** constitue un deuxième axe important, avec cependant une évolution très marquée dans la façon de l'appréhender. Le XVI^e siècle est le bon point de départ pour cet axe. Dans son travail, l'historien a le devoir de se situer sur trois plans et de prendre en compte trois objets d'étude historique : tout d'abord, les *faits*, la représentation de ces faits dans les *imaginaires* tant sur le moment qu'*a posteriori* – la mémoire –, et leur inscription dans des *héritages* pérennes, souvent

hors du champ de la conscience, sous forme de traces et d'habitudes. Or, c'est bien au XVI^e siècle que la France devient *factuellement* une grande puissance, et pour longtemps. C'est, en deuxième lieu, à cette période que les Français s'en rendent compte et que cette position s'inscrit dans leur *esprit*. C'est enfin à partir de cette époque que le maintien de ce « rang » devient un *habitus*, une seconde nature, même si la réalité a changé, c'est-à-dire même après la perte de ce statut de grande puissance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce sort est partagé par tous les ex-Grands européens, dans un monde alors dominé par deux géants, l'américain et le soviétique.

Le grand problème des Français après 1945 est de s'adapter à cette nouvelle situation de puissance « médiocre » – c'est-à-dire moyenne, selon le sens du mot latin *mediocris* –, et ce après 450 ans de position de « grandeur ». Précisément, ce sont ces termes de « rang », de « grandeur » que le général de Gaulle a choisis